

Au moment où les interpellations et menaces d'expulsions se multiplient, à Paris, dans les départements d'Ile de France, les régions et dans de nombreux pays d'Europe, vous trouverez ci-joint un communiqué commun du **Réseau Education Sans Frontières** et des syndicats **ALTER, CFDT Air France, CFTC Air France, CGT Air France, SUD Aérien, UL CGT Roissy**.

Communiqué commun / 3 août 2007

Mobilisations sans frontières contre les expulsions

« Expulsion sans frontières » proclamait le communiqué publié lundi 30 juillet par RESF. Mais les pays qui jouent la carte de « l'Europe-forteresse » et tentent de rejeter une partie de leurs migrants n'ont pas la partie si facile ! Ils ne peuvent mettre en œuvre cette politique qu'au mépris de droits fondamentaux et se heurtent à la détermination des étrangers menacés comme à la solidarité grandissante d'une partie de l'opinion publique.

En Belgique la mobilisation oblige les pouvoirs publics à reculer

En Belgique, la menace d'expulsion vers l'Equateur d'Ana Elisabeth Cajamarca et de sa fille Angelica, arrêtées sur dénonciation le 30 juin, a provoqué une grande émotion et des dizaines de citoyens belges se sont mobilisés sans relâche pour la libération de la fillette et sa mère. Mais c'est finalement la brutalité de la police au cours des opérations de transfert qui a conduit le tribunal de 1^{ère} instance à ordonner leur libération. Pourtant l'Office belge des étrangers avait mis le paquet pour réussir cette expulsion, réunissant de nombreuses forces de police, jetant la maman menottée sur le plancher de la camionnette, l'y maintenant à coups de genou, tentant de lui faire avaler de force des calmants... et décidant à la dernière minute de diriger les deux expulsées vers la Hollande, afin de déjouer l'intervention possible des militants rassemblés à l'aéroport de Bruxelles-National.

Cette victoire, qui ne saurait être complète tant que la famille Cajamarca n'aura pas été régularisée, n'aurait pas été possible sans la mobilisation. Elle ne doit pas faire oublier les nombreuses autres personnes détenues dans les centres de rétention en Belgique avec, parmi elles, beaucoup d'enfants qui, comme l'a appelé Angelica, doivent eux aussi pouvoir sortir.

Les autorités allemandes expulsent les sans-papiers avec la complicité d'Air France

Un sursis, c'est aussi ce qu'a obtenu Kelly Moses, ce jeune homme que l'administration allemande voulait expulser de Hambourg vers le Bénin via Roissy, sur des avions d'Air France. Emmené vers l'aéroport, il est revenu en fin de matinée sur son lieu de rétention, parce qu'il a sans manifester une quatrième fois avec la plus grande force son refus d'être renvoyé vers le Bénin, un pays dont il n'est pas ressortissant et où il n'a aucun lien. Mais cette petite victoire a sans doute été facilitée par l'écho donné par les militants allemands et français à cette tentative d'expulsion et à la collaboration étonnante d'Air France à cette opération.

Ainsi Air France ne se contente pas seulement d'exécuter les demandes d'expulsion de l'Etat français, elle participe à la mise en œuvre des politiques d'expulsion des autorités allemandes. Pour Air France, et contrairement aux justifications données devant les actionnaires par ses dirigeants le 12 juillet, les expulsions deviendraient-elles un « marché » comme un autre, une opération commerciale où peu importent les clients, le sort des victimes et les méthodes utilisées ?

Voyager menotté, est-ce là « *faire du ciel le plus bel endroit de la Terre* » comme le prétend la publicité de la compagnie ? C'est faire en tout cas bon marché de la réaction des passagers et des personnels confrontés à des situations souvent insupportables.

En France, durcissement de la politique d'expulsion des sans-papiers

Refus du droit d'asile, négation du droit de vivre en famille, oubli des droits de l'enfant : voilà les conséquences quotidiennes de la politique menée, ici aussi, par le gouvernement français et que le ministre Hortefeux se vante de vouloir encore aggraver. Et de fait interpellations et tentatives d'expulsion se multiplient au cœur de l'été : deux mères de famille et un couple, soit quatre enfants de 2 et trois ans ont été placés au centre de rétention de Lyon. Les mères ont été arrêtées sans leur mari, on veut les renvoyer avec leurs enfants vers des pays où elles étaient persécutées et n'ont plus de liens. A Lyon toujours, c'est un jeune majeur scolarisé, pourtant placé sous protection de la PJJ, qu'on veut expulser vers le Congo où personne ne pourra le prendre en charge puisque ses parents sont morts et son oncle en fuite. A Marseille, c'est un père d'enfant français qu'on embarque pour la Tunisie, avant que le référé de son avocat n'ait pu être déposé. A Bobigny c'est un papa chinois qu'on veut arracher à sa famille, alors que sa fille est scolarisée ici et se trouve en situation régulière. Au centre de rétention du Mesnil-Amelot (77) un sans-papier tente de mettre fin à sa vie en s'immolant, un geste qui met en évidence la violence du système. Et à Lille la mise en garde à vue de plusieurs dizaines de sans papiers en grève de la faim, etc, etc...

Ce gouvernement a beau arborer le masque de l'ouverture et le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale se donner des allures d'humaniste en défendant l'intitulé de son ministère, la politique qu'il met en œuvre est bien toujours la même : durcissement des lois, renforcement de la répression, politique du chiffre en matière d'expulsion. Elle n'est réalisable qu'au mépris des Droits de l'Homme qu'on prétend défendre ailleurs. Elle suppose une société de contrôle social et policier qui pèsera inévitablement sur l'intégration de tous les étrangers ou supposés tels et, à terme, sur les libertés de tous.

Signataires : ALTER, CFDT Air France, CFTC Air France, CGT Air France, Réseau Education Sans Frontières, SUD Aérien, UL CGT Roissy

Contacts sur ce dossier :

Resf : Jean Michel Delarbre 06 89 30 86 15 / Richard Moyon

Syndicats : Serge Nybelen (CGT) 06 79 90 82 89 / Jacques Raymond (CFDT) 06 03 13 25 38

Pierre Contesenne (SUD) 01 41 75 20 85